

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN509

présenté par
M. Bridey, rapporteur

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

A l’alinéa 262, substituer à la première occurrence du mot :

« notamment »,

les mots :

« en particulier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.